

CAS TYPE

Une école d'équitation que l'on peut retrouver en zone péri-urbaine sur tout le territoire.

Il s'agit d'une structure orientée compétition avec une école d'équitation traditionnelle, une écurie de pension valorisation et un élevage de chevaux de sport (CSO).

Chiffres clés de l'exploitation

- 180 clients
- 3 UMO
- 26 ha
- 57 équidés
- 60 clients/UMO
- 260 h/poney/an

ATOUTS

- Un cavalier de haut niveau
- 3 enseignants sur la structure avec une bonne complémentarité entre eux notamment pour la répartition de la clientèle
- Une gamme diversifiée de clientèle
- Des infrastructures de qualité et fonctionnelles
- Bonne dynamique de la structure avec une participation régulière à des compétitions

CONTRAINTES

- Astreinte liée à la sortie des chevaux au paddock
- Travailler le dimanche
- Astreinte liée au nettoyage des boxes qui peut être limitée avec une mécanisation du bâtiment
- Besoin en eau pour l'arrosage des carrières et manège



Cas-type EQCE3
Entreprise équine en France
Campagne 2025

Centre équestre tout public « Compétition »



L'essentiel

L'exploitant, cavalier professionnel, valorise les chevaux de propriétaires et les chevaux d'élevage et coache avec l'aide des autres enseignants les cavaliers en compétition. Sur 180 clients, une soixantaine a une licence compétition et participe régulièrement à des concours sur l'année. Généralement, 2 à 3 concours sont organisés sur place. La partie école d'équitation est gérée par les deux autres salariés. Elle s'adresse à une diversité de clientèle allant d'un public très jeune (à partir de 5-6 ans) à l'âge adulte.

La finalité de l'exploitant est de vivre de sa passion, de continuer la compétition à haut niveau mais aussi de transmettre ses connaissances et compétences. Pour cela, le gérant a créé une structure avec ces trois activités (compétition, valorisation, enseignement) et il s'est entouré d'enseignants partageant la même dynamique et les mêmes valeurs (rigueur, apprentissage, perfectionnement...).

Dans cette structure, les objectifs de la clientèle sont variés car on trouve des jeunes enfants qui commencent l'équitation et découvrent le poney, des cavaliers confirmés qui souhaitent progresser en compétition et des propriétaires qui veulent valoriser leur cheval. C'est la répartition des clients entre intervenants qui permet de répondre à leurs attentes. Au vu du nombre assez important de compétiteurs dans ce système, une attention particulière est donc portée à la bonne ambiance de la structure et au respect de chacun. L'élaboration et la mise en pratique d'un règlement intérieur permet en partie d'atteindre cet objectif. L'écoute et un bon relationnel avec sa clientèle y contribue aussi fortement.

I - DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

LE CHEPTTEL ÉQUINS : EFFECTIFS ET STRATÉGIE DE RENOUVELLEMENT

58 équidés sont présents sur l'exploitation dont 30 consacrés au club, tous en propriété. Il s'agit de 12 poneys AB, 13 poneys CD et 5 chevaux. Ils sont majoritairement âgés de 7 ans et plus. À l'achat, l'exploitant est vigilant au caractère des équidés et à leur polyvalence dans les activités. Deux renouvellements sont faits par an : deux poneys par an dont un cheval tous les trois ans. Il s'agit souvent d'un cheval provenant de l'élevage. Les chevaux et poneys sont vendus relativement âgés à partir de 16 ans et plus. Les poneys achetés sont généralement des animaux dressés.

15 chevaux sont pris en pension : il s'agit de 10 pension travail et 5 pension hébergement avec un cours par semaine.

La partie élevage comprend 12 chevaux dont 3 poulinières et la suite. Il s'agit d'un élevage de chevaux de sport orienté en saut d'obstacles.

Les poulains sont valorisés par le gérant et sortis en compétition en cycle classique jeunes à 4-5 et 6 ans si leur potentiel le permet. L'exploitant a un cheval confirmé pour sortir en compétition de haut niveau en plus des chevaux qu'il valorise.

Tableau 1

Effectifs équins

TYPE D'ÉQUIDÉS	MODE DE DÉTENTION	EFFECTIF
Poneys AB	en propriété (club)	12
Poneys CD	en propriété (club)	13
Chevaux	en propriété (club)	5
Chevaux	pris en pension	15
Juments	en propriété	3
Un an	en propriété	2
2 ans	en propriété	2
3 ans	en propriété	2
4 ans	en propriété	1,6
5 ans	en propriété	0,7
> 4 ans cheval complet	en propriété	1
TOTAL		57,3

Au total 57 équidés en moyenne, soit 35 UGB. 43 sont en propriété, 25 poneys et 18 chevaux.

L'ALIMENTATION : COMPLÉMENTATION TOUTE L'ANNÉE POUR LES ÉQUIDÉS DU CLUB

Dans ce système, les chevaux et poneys sont complémentés toute l'année. Les poneys sont conduits en lot à l'extérieur avec accès à une surface de stabulation l'hiver et les jours de mauvais temps tandis que les chevaux sont en box et sortis quotidiennement.

En revanche, les chevaux d'élevage sont à l'extérieur toute l'année et ont accès à des abris de pré en cas de mauvais temps.

Pour les 57 équidés le besoin total est de 17,3 t de concentré et de 165 tMS en fourrages qui

comprennent les 157tMS calculés plus une marge de sécurité de 5%. Les besoins en fourrages sont donc estimés à 194 t de foin en brut soit 4,7 tMS/UGB. Le besoin en paille est estimé à 105 t, soit 3 t/UGB.

Tableau 2

Grille de rationnement et besoins en fourrages par catégorie animale

	EFFECTIF	CONCENTRÉS en kg/tête/jour sur 365 j Granule club 0,8 UF	FOIN en kg MS/tête/jour sur 365 j ou seulement en hiver 150 j	TOTAL BESOINS EN CONCENTRÉS en kg	TOTAL BESOINS EN FOURRAGES en tMS
Poneys AB 300 kg travail léger	12		6		26,3
Poneys CD 400 kg à l'entretien	13		7,5		35,6
Cheval club 500 kg travail léger	5	2	8	3 650	14,6
Chevaux compét 500 kg travail modéré	15	2	10	10 950	54,7
Juments suitées 600 kg	2	3 kg pendant 2 mois	11 pendant 90 j et 10 pendant 60 j	360	3,1
1 jument non suitée	1		10-11 (hiver)		1,57
Poulain 1 an	2		8 (hiver)		2,4
Poulain 2 ans	2		10 (hiver)		3
Poulain 3 ans	2		12 (hiver)		3,6
4 ans	1,67	2	10	1 219	6
5 ans	0,67	2	10	489	2,4
> 6 ans	1	2	10	730	3,65

ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ : UNE RÉPARTITION ANNUELLE ENTRE COURS ET STAGES

L'exploitant et les deux salariés sont diplômés du BPJEPS et donnent des cours. Les deux salariés gèrent l'école d'équitation et se répartissent les niveaux des cavaliers. Le gérant focalisé sur la compétition, valorise les chevaux, coache les cavaliers confirmés et aussi ses collègues dans leur pratique de l'équitation. Ils partagent régulièrement leur vision des progrès des cavaliers mais aussi des chevaux.

Sur les 180 clients : 72 sont âgés de moins de 12 ans, 54 ont entre 13 et 18 ans et 54 ont 19 ans et plus. En période scolaire, les cours sont essentiellement les mercredis et samedis. Les cours de groupe (institut médico éducatif, scolaire)

(*)Calcul du nombre de semaines de stage : 16 semaines de vacances – 3 semaines de congés = 13 semaines
Calcul du nombre de semaines en période scolaire : 52 semaines-16 semaines de vacances scolaires- 2 semaines de fermeture (début septembre) = 34 semaines

Tableau 3

Répartition annuelle des heures de cours

	NOMBRE DE PERSONNES/COURS	NOMBRE DE SEMAINES	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	TOTAL/AN
Cours collectifs	7	34	2		6		2	9		4 522
Compétition avec cheval club (coaching et location cheval)									378	378
Cours collectifs adultes	6	8		2			2			192
Cours particuliers (cheval du propriétaire)	4	34					1		84 (an)	220
Accueil de groupes thérapie IME	6	34		2						408
Accueil groupes scolaires	20	12		2			2			960
Stages journée et 1/2 journée	5	13	4	4	4	4	4			1 300

Au total 7 980 heures de cours avec les stages dont 7 760 avec les équidés du club, soit 260 heures/équidé club par an.

sont proposés en dehors des jours d'affluence les mardis dans ce cas. Les sorties concours se font plutôt les dimanches. Des cours particuliers sont donnés au cours de la semaine aux clients qui le souhaitent. Pendant les vacances scolaires, des stages d'une demi-journée à une journée sont proposés du lundi au vendredi. Les heures de cours sur l'année se répartissent sur 34 semaines de cours en période scolaire et 13 semaines pendant les vacances. Dans ce système, l'exploitant prend 3 semaines de congés (2 semaines en été et 1 en hiver) et ferme les 15 premiers jours de septembre.

Tableau 4

Planning hebdomadaire des cours

	LU	MA	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
9h00							Compétitions
10h00							
11h00		2h			2h	3h	
12h00			2h				
13h00							
14h00							
15h00		2h	4h			6h	
16h00							
17h00							
18h00	2h				4h		
19h00		2h					
20h00							

UNE SURFACE QUI PERMET DE FAIRE UNE PARTIE DU FOIN ET DU PÂTURAGE POUR LES CHEVAUX D'ÉLEVAGE

L'exploitation dispose de 26 ha dont 2 ha consacrés aux infrastructures et 24 ha d'herbe. Une partie de la surface, soit 10 ha est récoltée, ce qui permet de produire 35 t de foin avec un rendement de 3,5t/ha. Le foin ainsi que l'épandage du fumier sur les surfaces sont externalisés à une entreprise de travaux agricoles.

Les 25 poneys sont conduits collectivement en deux lots, par taille et sont toute l'année dehors sur 3 ha avec un accès à une stabulation aire paillée en période hivernale et lorsque le temps est très mauvais. Les 23 chevaux (pension, club, compétition) sont logés en box et sortis quotidiennement sur des paddocks où une surface de 3 ha leur est dédiée.

Les chevaux d'élevage sont toute l'année dehors et complétés en fourrages et concentrés en fonction de leurs besoins.

Tableau 4

Schéma d'utilisation des surfaces

j	f	m	a	m	j	j	a	s	o	n	d					
10 ha de surface de fauche							pâtûre									
3 ha poneys (25 poneys)																
3 ha chevaux club et pension (23 chevaux)																
8 ha pour l'élevage (9-10 chevaux)																

LA PRÉVENTION SANITAIRE : VERMIFUGATION ET QUARANTAINE

Les poneys et chevaux de l'exploitant sont tous vaccinés contre la grippe, le tétanos et la rhinopneumonie. Les poulains de l'année ont un sérum antitétanique à la naissance et un trivalent.

Concernant la gestion de la vermifugation, des coprologies sont réalisées pour identifier le niveau d'infestation des poneys et chevaux. Une fois les forts excréteurs identifiés, une vermifugation adaptée est réalisée. Les forts excréteurs, soit un quart des équidés dans ce cas, sont vermifugés trois fois par an tandis que les autres deux fois, au printemps et à l'automne.

Concernant l'élevage : les poulinières et poulains sont vermifugés trois fois par an, et tous les deux mois pour les poulains de l'année.

Lorsqu'un poney ou un cheval de renouvellement est acheté, il est isolé pendant 15 jours pour éviter tous contact avec les autres animaux et fait l'objet également d'une coprologie à son arrivée qui sera renouvelée une nouvelle fois pour mesurer son niveau d'infestation et plus largement contrôler son état de santé. Ponctuellement, en fonction des besoins de certains poneys et chevaux, l'exploitant fait appel à un dentiste et un ostéopathe.

Côté maréchalerie, les poneys AB sont parés par l'exploitant. Les poneys CD sont ferrés aux antérieurs et parés aux postérieurs. Les chevaux sont ferrés complétement toutes les 8 semaines. L'exploitant fait appel au maréchal pour les parages en élevage et pour les poneys CD et les ferrures.

« Lorsqu'un poney de renouvellement est acheté, il est isolé pendant 15 jours pour éviter tous contact avec les autres animaux. »

INFRASTRUCTURES ET MATÉRIELS NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

INFRASTRUCTURES

- un manège de 65*25 m
- un club house douche/sellerie de 70 m²
- 27 boxes (3 sur 5 m) dont 2 de poulinage (5*5 m)
- une carrière extérieure de 30*70 m avec éclairage
- une petite carrière de 20*30 m
- un marcheur
- un hangar pour le stockage et la stabulation des poneys (540 m²)
- un hangar mono pente pour le matériel de 8*12m (96 m²)
- deux abris de pré
- un parking de 500 m²
- une fumière de 200 m²

MATÉRIEL EXPLOITATION

- un tracteur d'occasion de 80 CV avec chargeur
- une remorque benne d'occasion
- un girobroyeur
- une herse carrière
- un van 2 places d'occasion
- un poids lourd 10 places
- un silo à grain 6 m³
- un système d'arrosage pour la carrière
- quatre râteliers d'occasion
- matériel de bureau (ordinateur, imprimante, bureau...)
- matériel d'entretien (tronçonneuse, débroussailleur, tondeuse)
- quatre bacs à eau de 1000 L
- un véhicule 4*4 pour tracter

MATÉRIEL DE SELLERIE

- 31 selles
- 35 filets
- 35 bombes
- 35 tapis
- 35 licols
- matériel pédagogique
- matériel d'obstacles
- matériel de pansage
- matériel de maréchalerie : trépied, reinette, pince coupante, tablier de maréchal



II- RÉSULTATS ÉCONOMIQUES : DE BONS RÉSULTATS ET UNE ACTIVITÉ BIEN DIMENSIONNÉE

Produits	265 238 €
Enseignement	139 298 €
Cours classiques	79 642 €
Compétition/coaching	15 664 €
Cours IME, scolaire	17 007 €
Cours adultes	3 382 €
Cours particuliers	6 094 €
Stages	17 509 €
Gains concours	2 430 €
Pensions	85 533 €
Ventes - achats	23 058 €
Achat 1,7 poney	- 2 142 €
Vente 1,7 poney (donnés)	0 €
Vente 0,3 cheval	315 €
Vente de chevaux valorisés (1*5 ans et 0,7*4 ans)	24 885 €
Aides	5 268 €
Produits divers	9 651 €

Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	57 935 €
EBE/UMO exploitant	57 935 €
EBE/PB	22 %
Annuités	22 594 €
Annuités/EBE	39 %
Revenu disponible	35 340 €
Disponible/ UMO exploitant	35 340 €

Excédent brut d'exploitation (EBE) =
Produit total – (charges opérationnelles +
charges de structure hors amortissement et FF)
EBE/PB = excédent brut d'exploitation/produit total
Revenu disponible = EBE - annuités

Charges opérationnelles	72 755 €
Frais de concentrés	7 647 €
Achat de fourrages	19 438 €
Frais d'élevage	7 456 €
Frais vétérinaires	6 655 €
Frais de maréchalerie	9 019 €
Achat de litière	9 335 €
Frais de transformation	8 852 €
Frais de commercialisation	2 121 €
Frais hébergement restauration	2 232 €
Charges de structure hors amortissement et frais financiers	134 548 €
MSA	5 067 €
Salaires et charges sociales	59 258 €
Fermage	3 348 €
Impôts fonciers	247 €
Entretien du foncier	1 778 €
Travaux tiers	4 339 €
Carburant	10 271 €
Entretien du matériel	6 001 €
Achat du matériel	6 307 €
Entretien des bâtiments	4 737 €
Transport et déplacements	6 362 €
Impôts et taxes	1 272 €
Assurances	8 907 €
Eau	1 363 €
Gaz/EDF	3 838 €
Frais de gestion	6 999 €
Fournitures et frais divers	4 454 €

ACTUALISATION 2025 :

Côté produits, d'après les observations de terrain, nous avons appliqué une baisse de 3,5% sur les heures vendues et une augmentation de 4,5% sur le tarif des cours et de 1% sur les aides. Côté charges nous avons pris en compte les variations de prix observés d'après les données IPAMPA (indices des prix d'achat des moyens de production agricole).

REPÈRES ÉCONOMIQUES

Les tarifs des prestations

Les tarifs des prestations ont été établis à partir des tarifs observés sur le terrain en fonction de la qualité des prestations proposées. Ils tiennent aussi compte des charges auxquelles doit faire face la structure pour assurer une rentabilité de ses services.

TARIFS ENSEIGNEMENT (€ HT)

Cours collectif	19,4
Cours thérapie	13,6
Coaching	19,4
Stage	14,8

TARIFS PENSION (€ HT)

Pension hébergement	401
Pension travail	568
Pension avec une séance de travail + coaching personnel	457

Une efficacité économique du système limitée

Au final, ce système génère un bon niveau d'EBE/UMO exploitant de 57 935 €, qui après remboursement des annuités permet de dégager un disponible de 35 340 €/UMO exploitant. L'efficacité économique du système est limitée à 22 % d'EBE/PB.

Une stratégie basée sur l'excellence

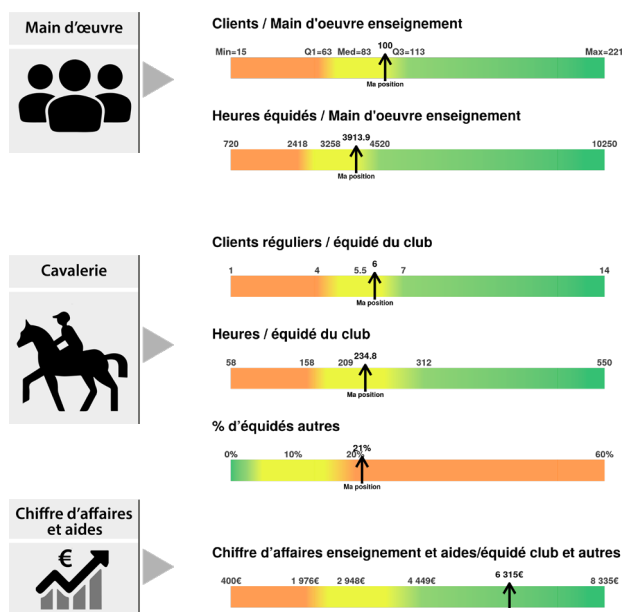
La stratégie suivie dans cette structure est accès sur la compétition, la valorisation des chevaux à haut niveau et l'enseignement. Cette recherche d'excellence, de performance entraîne des charges de structure plus importantes et notamment en termes de main d'œuvre qualifiée, de frais de déplacements liés aux concours et d'investissements en matériel et infrastructures. Cette recherche de performance est déterminante dans cette structure car c'est elle qui va rendre la structure attractive et motiver les clients à rester.

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Produit enseignement/équidé de club	4 643 €
Produit total/équidé présent	4 653 €
Produit total/UMO	88 412 €
Coût du concentré/équidé présent	134 €
Coût des fourrages/équidé présent	341 €
Charges opérationnelles équines/équidé présent	1 276 €
Charges de structure hors amort. et F.F/équidé présent	2 360 €
EBE/UMO	57 953 €
Disponible/UMO	35 340 €
EBE/PB	22 %

Le positionnement du cas-type sur Equipilote Eco

Cet outil, construit à partir de l'analyse d'une centaine de coûts de production de centres équestres, permet de se positionner par rapport à quelques indicateurs clés. Il permet de prédire avec quelques données techniques et économiques le niveau de résultat de l'exploitation.



Le positionnement de la structure sur certains critères met en avant un dimensionnement moins optimisé avec plus de main-d'œuvre (3 temps plein) et la présence des chevaux d'élevage (13 équidés). L'efficacité économique du système est limitée à 22 % d'EBE/PB en raison du poids des charges de structure.

Le niveau d'utilisation de la cavalerie de club est légèrement inférieur aux deux autres cas-types avec 6 clients/équidé de club et 35 heures/équidé club. Le nombre d'heures est de 4 056 h/UMO enseignement.

III - RÉSULTATS ENVIRONNEMENTAUX : UNE EMPREINTE CARBONE LIMITÉE PAR LA PRÉSENCE DE SURFACES MAIS UNE CONSOMMATION D'ÉNERGIE ÉLEVÉE

Un diagnostic CAP'2ER® (Calcul automatisé des performances environnementales pour des exploitations responsables) équin a été effectué. Cet outil permet d'évaluer les impacts et performances environnementales des systèmes d'élevage.



Il s'appuie sur une analyse multicritère qui permet d'aborder l'ensemble des impacts environnementaux (changement climatique, qualité de l'air, consommation d'énergie) et les contributions positives (stockage de carbone, contribution à la biodiversité). Le calcul prend en compte les impacts environnementaux directs de la structure mais aussi les impacts indirects liés aux achats.

CAP'2ER® vise à sensibiliser les acteurs du cheval à leur impact environnemental à partir d'un calcul simplifié et de premiers repères d'impact. Il a été développé et testé en 2020-2021 par l'Institut français du cheval et de l'équitation et l'Institut de l'Élevage.

Son informatisation sera effective en 2023.

Comment lire les résultats des calculs CAP'2ER® ?

Ils sont répartis en 4 thématiques. La première rappelle quelques éléments structurels de l'atelier équin. Pour les 3 autres thématiques : « Empreinte carbone », « Gestion de l'azote » et « Pertes potentielles d'azote », les résultats de l'exploitation sont positionnés sur une règle établie à partir des résultats des 40 premiers diagnostics déjà réalisés.

Afin de pouvoir comparer les exploitations entre elles, les impacts sont exprimés par tête.

1 - L'ATELIER ÉQUIN :

Données structurelles du troupeau et des surfaces, intrants consommés et contributions positives de l'atelier

Mon troupeau					
	Effectif (têtes)	Effectif (UGB)	Autonomie générale	Temps moyen à l'intérieur	Chargement apparent
	57	33	0%	150 jours/an	1,4 UGB/ha SFP équine
Mes surfaces					
	Surface Totale Equine (STE)*	SFP Equine**	Prairies permanentes	Prairies temporaires	Linéaires de haies
	24 ha	24 ha	24 ha	0 ha	4 488 mètres
				Azote organique	
				79 kg N/ha STE*	

Intrants consommés par l'atelier

 Azote minéral 0 kg N/ha STE*	 Carburant 140 L/tête	 Concentrés 304 kg bruts/tête	 Paille 2 t brutes/tête
---	---	---	---

Contributions positives de mon atelier

Maintien du paysage	Stockage de carbone	Biodiversité
Je participe à l'entretien de 24 hectares de surfaces en herbe en zone	Je stocke 804 kg de carbone /ha STE* et grâce aux surfaces pastorales 0,0 T de carbone	J'entretiens 2,9 na eq biodiversité/ha STE* et grâce aux surfaces pastorales 0,0 ha eq biodiversité

*Surface Totale Equine (STE) = SFP de l'atelier équin + ha de céréales autoconsommées par l'atelier équin + (surfaces en paddock si absence d'autres surfaces)

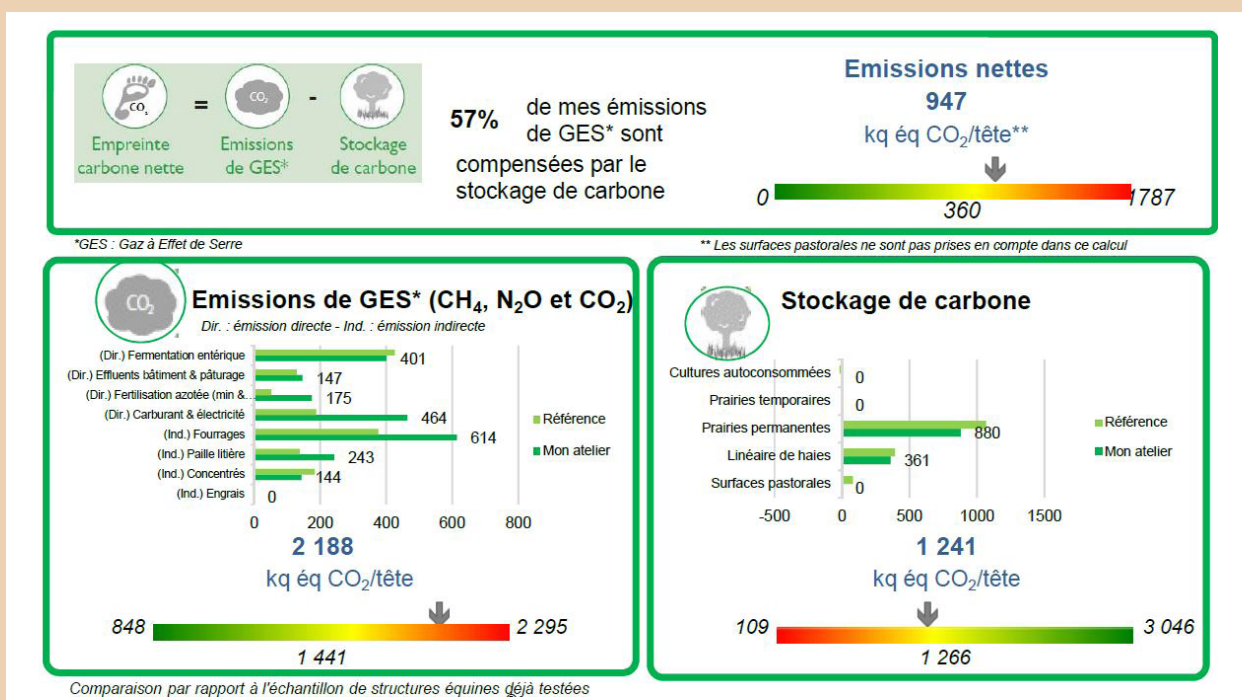
**Surface fourragère principale (SFP) = ha de prairies permanentes + ha de prairies temporaires + ha de cultures fourragères

2 - EMPREINTE CARBONE

L'empreinte carbone de l'atelier équin est la différence entre les émissions de gaz à effet de serre et le stockage de carbone.

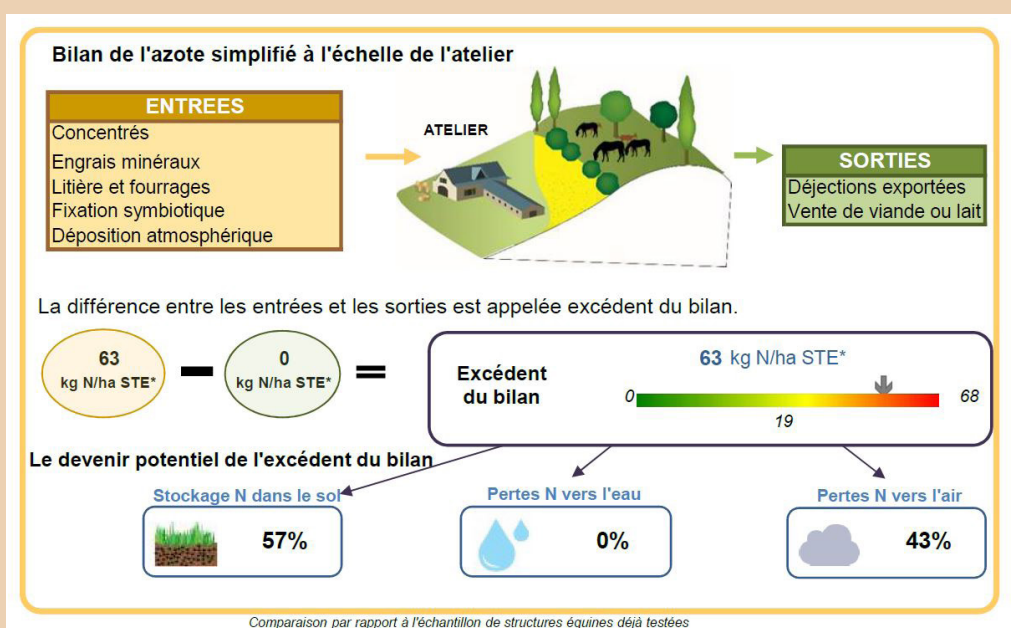
Elle est exprimée en kg eq CO₂/tête. Cet indicateur vise à mesurer l'impact de l'atelier équin sur l'environnement et plus particulièrement ses émissions de gaz à effet de serre. L'empreinte carbone de l'exploitation est comparée aux résultats

Deux graphiques permettent de préciser ces résultats ; l'un indique les différents postes d'émissions de gaz à effet de serre et l'autre le stockage de carbone. Le résultat de l'exploitation est positionné selon une échelle établie à partir des premiers diagnostics.



3 - GESTION DE L'AZOTE

Le bilan de la gestion de l'azote correspond à la différence entre les entrées et sorties de l'azote sur l'exploitation.

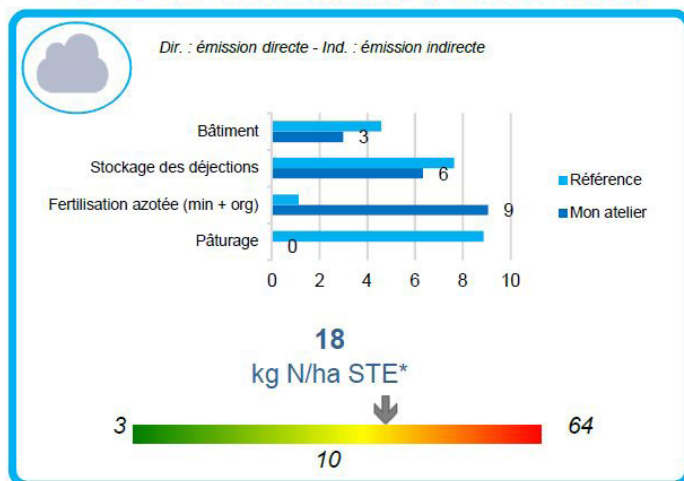


Le principe consiste à comptabiliser les entrées et les sorties d'azote du système considéré. Si la différence entre les entrées et les sorties est positive, une partie de l'azote n'est pas mise au profit de la production et il existe un risque d'accumulation de l'azote dans le sol ou de départ vers l'air. Le solde du bilan est exprimé en kg de N par an.

4 - PERTES POTENTIELLES D'AZOTE ET CONSUMMATIONS D'ÉNERGIES

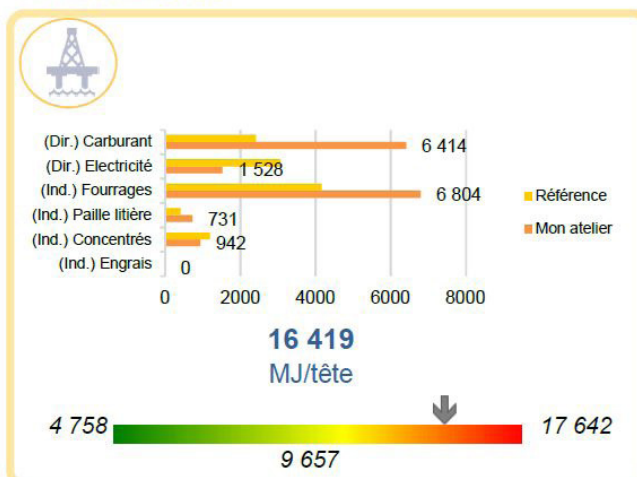
Les pertes potentielles d'azote vers l'air sous forme d'ammoniac sont présentées selon les postes d'émission. L'ammoniac est analysé séparément sur ce graphique car il ne s'agit pas d'un gaz à effet de serre. Les consommations d'énergie directes (Dir.) et indirectes (Ind.) sont elles aussi indiquées selon les postes de consommation.

MES PERTES POTENTIELLES D'AZOTE VERS L'AIR (AMMONIAC)



*Surface Totale Equine (STE) = SFP de l'atelier équin + ha de céréales autoconsommées par l'atelier équin + (surfaces en paddock si absence d'autres surfaces)

MES CONSUMMATIONS D'ÉNERGIE



Comparaison par rapport à l'échantillon de structures équines déjà testées



IV - ÉLÉMENTS DE COMPARAISON DE TROIS CAS-TYPES « CENTRES ÉQUESTRES »

DÉCRYPTAGE

Une quarantaine de centres équestres est suivie à l'échelle nationale par le réseau équin Inosys. L'étude de leurs données technico-économiques a permis de les regrouper en trois systèmes, en tenant compte de leur type de clientèle, de leur dimension, des activités proposées et de leur surface :

- Centre équestre jeunes enfants « animation » : EQCE1
- Centre équestre tous publics « animation » : EQCE2
- Centre équestre tous publics « compétition » et élevage : EQCE3



Les centres équestres suivis par le réseau Inosys

Il s'agit plutôt d'établissements localisés en zone rurale et périurbaine de taille moyenne. La clientèle de ces structures est régulière, les cavaliers, situés généralement à moins de 20 minutes viennent monter toutes les semaines. Il s'agit plutôt d'établissements spécialisés équins qui proposent de l'enseignement et très souvent de la pension. La main d'œuvre de ces établissements est variable car elle représente trois temps plein en moyenne mais oscille entre 1 et 6 pour la structure la plus importante. Ces structures accueillent différents types de publics si la plupart a une gamme variée de clientèle, certains se spécialisent sur les jeunes enfants (moins de 12 ans). Si la surface moyenne est de 30 ha, suivant leur localisation tous n'ont pas accès à du foncier.

Parmi les 3 cas-types « Centres équestres », comment se situe le cas-type « Compétition tout public » ?

Tableau 6

Principales caractéristiques des 3 cas-types « Centres équestres » 2024

	EQCE1	EQCE2	EQCE3
CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES			
Zone	Rurale	Péri-urbaine	Péri-urbaine
Public	Jeunes enfants <= 12 ans	Enfants et adultes	Enfants et adultes
Activités	enseignement	enseignement et pensions	enseignement, compétition, pensions et élevage
Surface	26 ha	8 ha	26 ha
PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL			
UMO	1,2	2,3	3
Clients	100	200	180
Clients/UMO	83	87	60
Heures/UMO	4 013	4 017	2 422
Equidés/UMO	21	17	19
PB/UMO en €	66 446	86 737	88 412
PRODUCTIVITÉ DES ÉQUIDÉS			
Equidés club	20	25	30
Clients/équidé club	5	8	6
Heures/équidé club	241	360	243
Produit/équidé présent	3 306	5 115	4 653
RÉSULTATS ÉCONOMIQUES			
Produit enseignement/équidé club en €	3 584	6 023	4 643
Produit pension/équidé pension en €	1 210	3 347	5 702
Charges.ope/équidé présent en €	435	1 291	1 273
EBE/UMO exploitant en €	39 756	61 944	57 935
EBE/PB en %	48	31	22
Disponible/UMO exploitant en €	27 829	40 264	35 340



RÉSULTATS ENVIRONNEMENTAUX

Éléments de comparaison des 3 cas-types équins

L'empreinte carbone des trois cas-types équins varie fortement en fonction de la présence ou non de surfaces, du degré d'autonomie alimentaire et des activités de l'atelier équin.

• Cas-type EQCE1 « Animation - Jeunes enfants » : la plus faible empreinte carbone

L'empreinte carbone la plus faible (0 kg eq CO₂/tête) est observé sur le cas-type EQCE1 « Jeunes enfants ». C'est le résultat d'une faible émission de gaz à effet de serre et d'un stockage de carbone important via les surfaces (25 ha dédiés au pâturage et à la fauche). La conduite des poneys à l'extérieur et l'autonomie fourragère du système permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à l'achat des fourrages, de litière et de production de fumier. L'absence de participation à des compétitions permet aussi de réduire la consommation d'énergie (carburant).

• Cas-type EQCE2 « Animation - Tous publics » : la plus forte empreinte carbone

La plus forte empreinte carbone est observée dans le cas-type EQCE2 : 2 111 kg eq CO₂/tête contre 371 kg CO₂ chiffre médian. Ce niveau élevé est lié à une forte émission de gaz à effet de serre et un faible stockage de carbone.

En effet, ce système ne dispose que de très peu de surfaces (6 ha) pour 36 équidés. L'alimentation est achetée en totalité à l'extérieur. Les animaux étant hébergés en boxes et en stabulation, ce système a aussi recours à de l'achat de litière à l'extérieur.

• Cas-type EQCE3 « Compétition et élevage – Tous publics » : une empreinte carbone intermédiaire plombée par une forte consommation d'énergie

L'empreinte carbone du cas-type EQCE3 est intermédiaire, à 842 kg eq CO₂/tête. Ce résultat est lié au fait que le stockage de carbone possible grâce aux 24 ha de prairie vient compenser l'émission brute de gaz à effet de serre.

Ce troisième système qui cumule enseignement, compétition et élevage dispose de surfaces, produit une partie du fourrage et héberge ses équidés en partie en box, en stabulation et à l'extérieur.

Sa consommation importante d'énergie, 16 419 MJ/tête contre 9 749 MJ/tête, est liée avant tout aux achats de fourrages et au carburant.

DÉCRYPTAGE

Qu'est-ce qu'un cas-type ?

Les suivis d'exploitations équines, réalisés dans le cadre des réseaux d'élevage Inosys, permettent d'élaborer des références dont l'une des formalisations est appelée « cas-type ».

Le cas-type décrit le fonctionnement technico-économique d'un système d'exploitation cohérent et optimisé, viable et vivable, en fonction des objectifs poursuivis dans un contexte défini (localisation, conditions pédoclimatiques, conjoncture économique). Le système modélisé dans le cas-type correspond à des choix techniques et à un assemblage optimisé de pratiques cohérentes mises en œuvre au niveau des animaux, des activités, des surfaces, des investissements. Il présente donc le résultat économique qu'un système correctement géré peut espérer atteindre en phase de croisière et en année normale (troupeau en activité constante). Ainsi, les performances décrites sont favorables et souvent supérieures à la moyenne et les références qui le composent peuvent être considérées comme des objectifs à atteindre et atteignables par tous les exploitants.

Comment est construit un cas-type ?

La construction de cas-type peut s'effectuer lorsque des exploitations ont été suivies pendant plusieurs années. Elle débute par le regroupement typologique des exploitations en fonction de critères (nombre et types de clients, effectifs d'équidés, main d'œuvre...). Au sein de chaque groupe, les enregistrements et les observations réalisés en fermes sont analysés et synthétisés, en s'appuyant sur l'expertise des conseillers et des résultats observés par ailleurs (avis d'experts).

Un cas-type n'est ni la moyenne des résultats observés au sein d'un groupe, ni le résultat de la meilleure exploitation. Il présente les résultats techniques et économiques que l'on peut espérer du bon fonctionnement optimisé de l'ensemble et non un résultat moyen. Les cas-types sont actualisés tous les ans sur leur volet Économie.

À quoi servent les cas-types ?

Les cas-types permettent de décrire la diversité des systèmes au sein d'une même filière. Ils fournissent des repères techniques, économiques aux conseillers, aux éleveurs, afin de mieux raisonner les projets d'installation. Ils peuvent aussi servir de support à des études prospectives ou des travaux pédagogiques.

Référentiels et produits 2019 utilisés pour la construction du cas-type

Tableau 7

Référentiel de prix utilisés pour les infrastructures

TYPE D'INFRASTRUCTURE	TARIFS
Manège	160 €/m ²
Club House/salle d'accueil	1 389 €/ m ²
Boxes	300 €/m ²
Hangar de stockage	134 €/ m ²
Carrière extérieure	39 €/ m ²
Marcheur (terrassement compris)	35 000 €
Parking	17 €/ m ²
Fumière	100 €/ m ²
Abris de pré	180 €/ m ²

Tableau 8

Référentiel de tarifs utilisés pour le matériel de sellerie

TYPE DE MATÉRIEL	TARIFS
1 selle shetland	300 €
1 selle cheval	500 €
1 selle cavalier compétition	2 500 €
1 filet club	30 €
1 bombe	40 €
1 licol	15 €
1 tapis	30 €
Kit matériel pansage	15 €
Matériel pédagogique	800 €
1 parc d'obstacles	2 374 €
1 tondeuse chevaux	300 €
Matériel maréchalerie (trépied, reinette, tablier)	475 €

Tableau 10

Référentiel de prix utilisés de tarifs utilisés pour le matériel

TYPE DE MATÉRIEL	TARIFS
1 tracteur avec benne et fourche d'occasion	23 000 €
1 girobroyeur	1 500 €
1 herse carrière	2 000 €
1 van 2 places	8 300 €
1 poids lourd 10 places	50 000 €
1 tonne à eau	2 900 €
1 silo à grain 6 m ³	2 000 €
1 râtelier	500 €
1 bac à eau 1000L	300 €
1 remorque d'occasion	2 400 €
Matériels d'entretien (tronçonneuse, débroussayeuse...)	2 310 €
Système d'arrosage carrière	1 000 €
Matériel de bureau	1 000 €
1 véhicule 4*4 d'occasion pour tracter	20 000 €
1 mini télescopique	15 000 €
1 vehicule d'occasion	15 000 €



Tableau 9

Référentiel de produits 2025

TYPE DE PRODUIT	EQCE1	EQCE2	EQCE3
Cours collectif (en €HT/h)	17,1 €	17,1 €	19,4 €
Cours groupe IME scolaire (en €HT/h)	10,2 €	11,4 €	13,6 €
Stages (en €HT/h)	12,5 €	15,9 €	14,8 €
Coching (en €HT/h)	-	14,8 €	19,4 €
Pension pré (en €HT/mois)	126 €	-	-
Pension box hébergement (en €HT/mois)	-	334 €	401 €
Pension box hébergement+ 1 cours hebdomadaire (en €HT/mois)	-	-	457 €
Pension box travail (en €HT/mois)	-	-	568 €

Ce dossier cas-type a été élaboré par l'équipe du Réseau Équin.

Coordination nationale :

- Boyer-Lafaurie Sophie - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 55 73 83 51 - Mail : sophie.boyer-lafaurie@idele.fr
- Mathieu Guillaume - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 55 42 60 96 - Mail : guillaume.mathieu@idele.fr

Avec la collaboration des ingénieurs en charge du suivi des exploitations :

- BOUCHANT Amélie - Chambre d'agriculture de l'Allier - Tél. : 04 70 48 42 42 - abouchant@allier.chambagri.fr
- BOUSSANGE Bernard - Chambre d'agriculture de Corrèze - Tél. : 05 55 21 55 59 - bernard.boussange@correze.chambagri.fr
- BUSMEY Marie - IFCE Nouvelle Aquitaine - Tél. : 07 62 69 37 27 - marie.busmey@ifce.fr
- BUSNEL Frédéric - Chambres d'agriculture de Normandie - Tél. : 02 33 81 77 94 - frederic.busnel@normandie.chambagri.fr
- CONRAUD Mélanie - Institut Français du Cheval et de l'Équitation Auvergne Rhône Alpes - melanie.conraud@ifce.fr
- DAMIENS Jérôme - Filière Cheval Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur - Tél. : 04 92 97 46 83 - contact@filierechevalsud.fr
- FONTAINE Pierre - Institut Français du Cheval et de l'Équitation Grand Est - pierre.fontaine@ifce.fr
- FRANCOIS Stéphanie - Chambre d'agriculture de Normandie - Tél. : 02 31 31 87 64 - stephanie.francois@normandie.chambagri.fr
- GUERINEAU Camille - Chambre d'agriculture de Saône et Loire - Tél. : 06 47 52 36 31 - camille.guerineau@sl.chambagri.fr
- LEROUX Flavie - Chambre d'agriculture de Rhône Alpes - Tél. : 04 74 45 56 68 - flavie.leroux@ain.chambagri.fr
- MIGNE Stéphane - Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Tél. : 02 51 36 82 77 - stephane.migne@pl.chambagri.fr
- OLLIE Chloé - Conseil des équidés de Bretagne - Tél. : - 06 98 19 18 81 - chloe.ollier@conseilequidesbretagne.fr
- PAYEN Louise - Conseil des chevaux des Hauts de France - Tél. : 06 81 58 25 52 - lpayen@chevaux-hauts-de-france.com
- RIVIERE Emilie - Chambre d'agriculture Grand Est - Tél. : 03 83 96 85 07 - emilie.riviere@grandest.chambagri.fr
- ROBERT Justine - Chambre d'agriculture du Cher - Tél. : 02 48 61 59 91 - justine.robert@cher.chambagri.fr
- VEYSSET Anne-Laure - Chambre d'agriculture de la Charente - Tél. : 05 45 24 49 36 - anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr
- VINOT Chloé - Conseil des Equidés de Normandie - Tél. : 06 66 63 40 17 - chloe.vinot@chevaux-normandie.com
- VIVANT Marthe - Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher - Tél. : 02 54 55 20 33 - marthe.vivant@loir-et-cher.chambagri.fr

Et avec la collaboration d'experts :

- Pauline Doligez (Institut Français du Cheval et de l'Équitation)
- Marie Delerue (Institut Français du Cheval et de l'Équitation)
- Jean-Marc Pilet (Conseiller bâtiments CA Pays de la Loire)
- Valérie Aufils (vétérinaire Pompadour), Christophe Pradel (vétérinaire)
- Hervé Feugère (conseiller fourrager CA Creuse), Conseillers mécanisation CA Creuse

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Mars 2026 - Réf. : 00 26 602 014

Conception et réalisation : Beta Pictoris - Mise en page : Katia Brulat (Idele)

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage, des Conseils des Chevaux, de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Fonds Eperon, du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

